

Une agriculture durable pour une alimentation saine

Grâce à sa position en Europe et à l'étendue de son territoire, la France dispose d'une richesse agricole privilégiée qui a contribué à en faire le symbole mondial de la gastronomie. Alors que notre agriculture a dû se mobiliser dans le but de subvenir aux besoins des Français, les progrès successifs des techniques agraires ont permis à notre pays de devenir le cœur agricole de l'Europe, et à nos productions des fiertés nationales.

Toutefois, notre agriculture souffre d'un paradoxe évident. Alors que notre production agricole est bien plus performante que celle de nos ancêtres, jamais elle n'a été autant critiquée : productiviste, polluante, nocive pour la santé, ou produisant des aliments de moins bonne qualité, à l'image des tomates insipides. Si ces critiques sont pour partie excessives, elles reflètent la volonté qui est la nôtre de disposer aujourd'hui d'une agriculture durable, plus respectueuse de l'environnement.

Une agriculture économiquement viable

Alors que le Salon de l'Agriculture 2012 fut un succès en terme d'affluence, certains reportages ont mis en exergue le fait que nombre d'agriculteurs vivent avec moins de 600 euros par mois. Si posséder sa propre ferme permet souvent de produire une partie de son alimentation, beaucoup d'agriculteurs souffrent de revenus insuffisants pour subvenir à leurs besoins primaires.

Mettre fin à la domination oligopolistique des acheteurs

Il existe un phénomène de concentration des acheteurs. Face à des agriculteurs épars - au pouvoir de négociation individuel limité -, les entreprises de la grande distribution se sont concentrées à un point difficilement concevable. En effet, cinq centrales d'achat « trustent » plus de 90% du marché - et les industries agro-alimentaires ont suivi le même mouvement, notamment celles de la transformation laitière. Dès lors, les agriculteurs sont contraints de livrer une production dont ils ne connaissent pas à l'avance le prix de vente, ce qui contribue à leur précarisation.

Face à ces industries concentrées, deux types d'actions peuvent être envisagées. D'une part, les actions conduisant à une coalition des producteurs pour défendre leurs intérêts et mieux négocier leurs prix de vente. Celles-ci pourraient ainsi fournir des incitations fiscales pour les producteurs choisissant d'adhérer à un collectif de négociation. Toutefois, leur mise en œuvre risquerait de se heurter aux réglementations européennes sur la concurrence. D'autre part, l'emploi de l'outil fiscal permettrait de lutter contre la constitution de géants de l'achat comme les supermarchés. Dans la droite ligne de la proposition de François Hollande visant à créer trois taux d'imposition sur les sociétés selon la taille des entreprises, une modulation de l'impôt sur ces types d'entreprises pourrait être mise en place dans le but de décourager la course au gigantisme.

Rendre la politique agricole plus juste.

Alors qu'elle absorbe près de 40% des ressources budgétaires de l'Union européenne, la Politique Agricole Commune (PAC) ne parvient pas à résoudre les difficultés que connaissent nos agriculteurs. Nombre de mesures ont été mises en place : quotas, aides à la production, aides à l'abattage, aides à l'arrachage, etc. Aujourd'hui, les aides sont découplées de la production. Si l'Allemagne a fait le choix de l'égalité de traitement en accordant des montants forfaitaires d'aides PAC à ses agriculteurs, la France a choisi de les lier aux rendements des années précédentes. On évalue ainsi l'effet pervers d'une telle mesure : les gros producteurs continueront de percevoir plus, pour produire plus.

Il est plus que jamais nécessaire de remettre de la justice dans ce système, en forfaitisant ces aides - éventuellement en les modulant par type de production et par taille de l'exploitation -, et en les plafonnant, dans le but de stopper la course à la croissance sans fin à laquelle se livrent les exploitations.

Proposition 68 : *Accorder des montants forfaitaires d'aides PAC aux agriculteurs français pour garantir une égalité de traitement entre eux.*

Face aux projets fous des grands groupes, à l'image du délirant projet de ferme des 1000 vaches de Ramery en Picardie, les agriculteurs paysans doivent plus que jamais garder la maîtrise des productions agricoles.

Moderniser et accompagner.

Peu de Français réalisent combien notre agriculture est aujourd'hui tributaire de la technologie. Certains agriculteurs surveillent l'évolution des marchés agricoles afin d'y vendre leur production une année à l'avance, en recourant à des produits financiers dérivés qui leur permettent de sécuriser leurs revenus.

Sans aller jusqu'à offrir des formations boursières aux agriculteurs, il faut aujourd'hui accompagner les efforts de modernisation que notre société demande à nos producteurs.

Une directive européenne a imposé aux agriculteurs de nouvelles normes d'élevage des poules pondeuses, afin qu'elles soient traitées de façon décente. Ces normes ont conduit les aviculteurs à rénover leurs installations. Malheureusement, le gouvernement sarkozyste n'a rien fait pour accompagner cette remise aux normes. Résultat : des éleveurs ont dû cesser toute activité, faute d'avoir obtenu les prêts bancaires leur permettant de se mettre aux normes. Entre octobre 2011 et février 2012, le prix des œufs a augmenté de 75%. Une majorité progressiste doit aider les agriculteurs à obtenir ces prêts, en confiant, par exemple, cette mission à la Banque publique d'investissement.

Proposition 69 : *Permettre aux agriculteurs d'obtenir des prêts pour financer la mise aux normes de leurs installations, via la Banque publique d'investissement.*

Nous proposons d'investir dans la formation des agriculteurs. Les services de l'enseignement agricole doivent être mobilisés pour fournir aux agriculteurs les formations d'actualisation de leurs connaissances, en relation avec les chambres d'agriculture. De plus, des axes de formation prioritaires doivent être identifiés, en relation avec les cibles stratégiques de notre agriculture.

Nous proposons également de soutenir la recherche. La France dispose d'une recherche publique de pointe, notamment en agriculture (INRA, IRSTEA). Les moyens de ces instituts doivent s'accroître sensiblement de manière à maintenir l'avance de l'agriculture française, à appuyer la transition écologique, et à garantir les liens qu'ils entretiennent avec les entreprises pour assurer la diffusion des avancées.

Proposition 70 : *Mettre en place des formations - diplômantes ou non - spécialisées sur les priorités stratégiques de notre agriculture : méthodes de diminution des usages de pesticides, d'amélioration des rendements, etc.*

Proposition 71 : *Augmenter de 5% le budget de la recherche agronomique publique de pointe et favoriser les synergies avec les entreprises du secteur.*

Une agriculture socialement durable.

Le défi agricole n'est pas qu'économique mais aussi social.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les exploitations agricoles se sont regroupées et leur taille moyenne a augmenté. Si ces exploitations restent aujourd'hui majoritairement de taille humaine - avec 40% d'entre elles comptant moins de 50 hectares -, la tendance est à l'accroissement. S'il n'est pas souhaitable de garder de trop petites exploitations, il n'est cependant pas envisageable de favoriser une agriculture de « mastodontes ». C'est pourquoi un plafonnement des aides PAC permettrait de mettre un terme aux incitations à la croissance infinie des exploitations, en prenant en compte plusieurs paramètres comme la taille des exploitations, les revenus des propriétaires, le nombre de salariés employés.

Proposition 72 : *Plafonner les aides PAC selon des critères socio-économiques.*

Les exploitations agricoles souffrent d'un autre mal : les accidents du travail. L'emploi de machines de grande taille et dangereuses rend ces accidents fréquents et spectaculaires. Il convient également de prendre en compte les maladies professionnelles qui sont monnaie courante pour une profession habituée à utiliser des pesticides en quantité. Deux actions concrètes sont à envisager : d'une part, une meilleure formation des exploitants et de leurs

salariés, avec notamment des actions de prévention en lien avec l'Inspection du travail ; d'autre part, la promotion des pratiques économes en produits toxiques, voire de leurs alternatives.

Proposition 73 : Inclure un volet « Santé au travail » dans les formations agricoles diplômantes et certifiantes

Notre agriculture n'a d'autre choix que de s'inscrire dans la mondialisation. A ce titre, elle ne peut faire l'économie de la réflexion de nos relations avec les pays les moins avancés. Ceux-ci doivent développer une agriculture qui leur permet de subvenir à leurs besoins, et non une agriculture d'exportation. Nous devons renforcer notre coopération technique agricole avec ces pays, afin qu'ils bénéficient de rendements plus importants, notamment par la mise en place d'innovations techniques performantes.

Une agriculture soutenable pour l'environnement.

Les scandales sanitaires à répétition (vache folle, poulet à la dioxine, bœuf aux hormones, empoisonnements aux pesticides, *etc.*) témoignent de l'urgence de la conversion de notre agriculture productiviste à un modèle plus respectueux de l'environnement.

Il faut aborder le sujet épineux de la biodiversité. La standardisation des productions, la sélection des variétés les mieux adaptées au commerce et à la production nous font courir le risque d'un appauvrissement irrémédiable de nos écosystèmes. Une simple épidémie - telle que celle de « mildiou » qui ravagea le vignoble français à l'orée du vingtième siècle - conduirait à la perte de tout un pan de notre production. Nous devons ainsi soutenir, par une réglementation adaptée, les associations qui, comme *Kokopelli*, œuvrent à la préservation de notre patrimoine animal et végétal. Nous devons également créer une structure adaptée à la défense de la biodiversité afin de fédérer les travaux et les actions en ce domaine.

Nous devons également lutter contre l'épuisement des ressources naturelles, en luttant, à titre d'exemple, contre la surpêche qui est responsable de la quasi-disparition du thon rouge de Méditerranée et de la morue au large du Canada. Il faut donc, non seulement mettre en place des quotas drastiques, voire des interdictions pour les espèces menacées, mais aussi développer la reconversion d'une partie des pêcheurs qui se retrouveront impactés par ces mesures.

La question du déclin des populations d'abeilles également est cruciale : entre le frelon asiatique, le *varroa* et le déclin de la diversité de leur alimentation, le nombre d'abeilles diminue de façon très préoccupante. Leur place centrale dans l'écosystème nécessite un nouveau plan national visant à la restauration de leur population, au renforcement de la recherche sur les abeilles, à la diversification de leur alimentation par des prairies aux plantes variées et au développement de pratiques économes en pesticides.

Nous devons promouvoir une agriculture moins énergivore. Il est nécessaire d'aider les exploitations agricoles à mettre en place des solutions énergétiques durables et renouvelables, notamment par la production d'énergies à partir des déchets de la production, des résidus végétaux et d'algues.

Proposition 74 : Encourager financièrement le développement des biocarburants de 2^{ème} et 3^{ème} générations obtenus à partir des résidus végétaux, des déchets de la production et d'algues.

Enfin, il faut une agriculture qui produise des aliments sains. Pour cela, le développement des pratiques économes en pesticides, notamment l'agriculture biologique doit être fortement encouragée : l'objectif de 50% de pesticides en moins en 2018 doit être atteint, et pour cela de nouvelles pratiques culturales doivent voir le jour.

Proposition 75 : Atteindre l'objectif de 50% de pesticides chimiques de synthèse en moins - prévu dans le Plan Ecophyto - d'ici 2018.

En parallèle, le développement de la recherche doit permettre un usage raisonné et limité des antibiotiques pour les élevages animaux, afin de minimiser les risques de développement de résistances inconnues sur les organismes. La recherche sur les OGM doit continuer, mais les expérimentations de culture en plein champ doivent rester proscrites.

François Hollande et son ministre Stéphane Le Foll doivent organiser la transition de notre agriculture vers un modèle qui, tout en garantissant aux agriculteurs un revenu décent, réponde aux préoccupations d'humanité, de solidarité et de respect de l'environnement chères aux Français.

Références bibliographiques

Jacques Caplat, *L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité*, Actes Sud, 2012.

Pierre Priolet, *Les fruits de ma colère*, Robert Laffont, 2011.

Isabelle Saporta, *Le livre noir de l'agriculture*, Pluriel, 2012.

--

Patrick PRODHON

Militant PS de Haute-Garonne

<http://patrickprodhon.fr/>